

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BOULONNAIS AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Relative au projet de modification n°4 du PLUi de la Communauté
d'agglomération du Boulonnais**

**Communes de Boulogne-sur-Mer, Echinghen, Nesles,
Neufchâtel-Hardelot, Saint Etienne-au-Mont, Saint Martin-Boulogne, Pittefaux, Wimereux**

En application de l'arrêté de M. le Président de la Communauté d'agglomération du Boulonnais, une enquête publique est organisée du 1^{er} avril 2025 à 9h00 au 30 avril 2025 à 17h00 afin d'apporter des modifications au Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

M. Jean-Paul Delvart assumera la fonction de commissaire enquêteur (M. Claude Montraisin suppléant).

Pendant le délai susvisé un dossier avec registre d'enquête sera disponible au siège de la Communauté d'agglomération du Boulonnais et dans les mairies concernées. Il sera consultable aux jours et heures d'ouvertures.

Le dossier dématérialisé sera disponible sur www.agglo-boulonnais.fr/a-votre-service/urbanisme/enquetes-publiques afin que chacun puisse en prendre connaissance et éventuellement transmettre ses observations à M. le commissaire enquêteur à l'adresse : 1 Bd. du Bassin Napoléon, BP755 62321 Boulogne-sur-mer Cedex. Les observations pourront être transmises sur l'adresse électronique : enquetepubliqueplui@agglo-boulonnais.fr

M. le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public lors des permanences suivantes :

- mardi 1^{er} avril, 9h00-12h00, Communauté d'agglomération du Boulonnais
- vendredi 11 avril, 14h00-17h00, mairie de Neufchâtel-Hardelot
- mardi 22 avril, 9h00-12h00, mairie de Neufchâtel-Hardelot
- mercredi 30 avril, 14h00-17h00, Communauté d'agglomération du Boulonnais